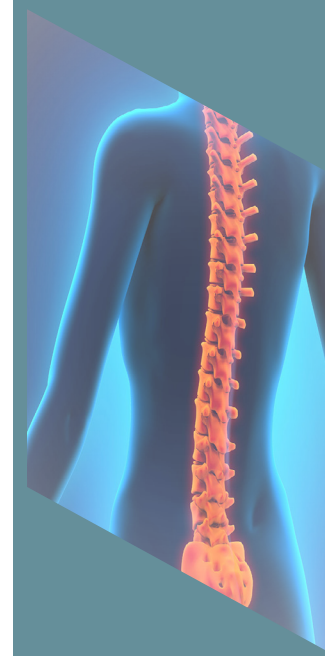


Service de Chirurgie Orthopédique



Colonne vertébrale

Guide à l'usage
des patients
en vue de
préparer une
hospitalisation et
une intervention

- Hernie discale
- Canal lombaire étroit
- Arthrodèse lombaire
- Double abord
- ...

Pour tous renseignements
complémentaires, notre personnel
est à votre entière disposition :
n'hésitez pas à vous adresser
à notre équipe

Au moindre problème contactez votre
chirurgien par
téléphone au 081/20.98.81

Heures de visites U.S.P.A.
(unité de soins post-anesthésie) :
15h15-15h45
19h00-19h30

Rue Saint-Luc, 8
5004 Bouge
Tél. : 081 20 91 11
Fax : 081 20 91 98
info@slbo.be
www.slbo.be

Conseils pratiques post-opératoires

- Ne rien porter, ne rien soulever et ne pas conduire durant 6 semaines
- Toutefois, la voiture en tant que passager est autorisée dans les limites de l'acceptable en position de 45°
- Toujours s'asseoir sur un tabouret haut
- éviter la station debout fixe
- Entre la 6^e et la 12^e semaine, reprise d'une petite activité journalière

CORSET & LOMBOSTAT

- Si arthrodèse : port de celui-ci **jour et nuit** jusqu'à la prochaine consultation.
- Si pas arthrodèse : port uniquement le jour

Gestuelle à retenir

Lever en 3 temps :

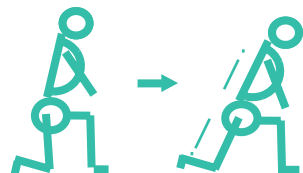
1  Plier le genou et amener la main, côté opposé à la position

2  Se retourner d'un bloc du côté de la position d'arrivée

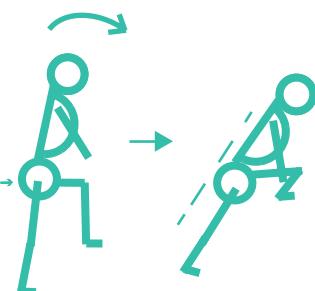
3  Se lever d'un bloc latéralement, en s'appuyant sur le bras

4 

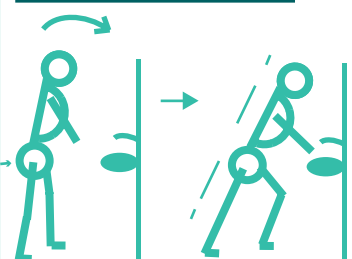
Ramasser au sol :



Faire ses lacets :



Faire sa toilette :



Avant votre hospitalisation

- Prévoyez une infirmière des soins à domicile pour la réfection de votre pansement et l'injection de votre traitement anticoagulant (si indiqué par le médecin) dès votre retour.
- Prévoyez un lit adapté assez haut, un rehausseur de toilette, une chaise haute.
- Vous appréhendez votre sortie? Vous désirez louer un lit médical auprès de votre mutuelle? Alors, prenez contact avec notre infirmière sociale (081.20 90 52). Elle vous guidera dans l'organisation de votre départ de l'hôpital.
- Préparez et emportez :
 - votre liste complète de médicaments (dosage, quantité, horaire)
 - vos documents d'assurance et/ou vos certificats ;
 - votre carte de groupe sanguin ;
 - vos résultats d'examens préopératoires réalisés (prise de sang, électrocardiogramme, CD, RX et/ou adresse du lien internet...);
 - une paire de bas de contention UNIQUEMENT si vous en possédez déjà ;
 - des chaussures adaptées souples et fermées.
 - Un corset, si vous en possédez déjà un.
- Pensez à oter :
 - le vernis à ongles
 - les faux ongles
 - les bijoux
 - tous vos objets de valeur

Le jour de votre hospitalisation

Pour votre inscription :

- Rendez-vous au service des admissions côté hospitalisation avant votre accueil à l'étage.
- Remettez au secrétariat du service d'hospitalisation l'ensemble des documents.

Installation dans votre chambre :

- Réalisation des examens préopératoires si nécessaire (prise de sang, électrocardiogramme, paramètres...).
- Au cours de la journée, l'anesthésiste vous communiquera l'heure de l'intervention et le déroulement opératoire.
- Préparation préopératoire : tonte, douche, bain de bouche et lavement...

Sauf ordre médical contraire, vous serez à jeun à partir de minuit (ni manger, ni boire, ni fumer).

Le jour de votre intervention

Préparation :

- douche , bain de bouche, badigeon du dos et parfois de l'abdomen et placement des bas de contention.
- Prise des médicaments prescrits par l'anesthésiste et prémédication, si indiqué.
- Les prothèses dentaires, auditives, les bijoux, les lunettes et les lentilles doivent être enlevés.

Après votre passage en salle de réveil :

Il existe 2 possibilités :

- Soit vous remontez dans votre chambre.
- Soit vous serez pris en charge dans une salle de surveillance spécialisée (USPA) jusqu'au lendemain dans la matinée. (081 20 91 23)

Suivi postopératoire

- Les soignants suivront vos paramètres vitaux.
- La reprise de l'alimentation et des boissons se fera sur autorisation médicale.
- Les bas de contention sont à porter 6 semaines.
- Le kinésithérapeute vous prendra en charge sur avis médical et vous expliquera les positions permises et proscrites.
- La position assise est interdite.

Le jour de votre départ

(sur autorisation médicale)

Vous recevrez :

- vos certificats,
- un compte rendu de votre hospitalisation destiné à votre médecin traitant,
- les différentes prescriptions médicales.

Après votre départ

- Le pansement sera suivi quotidiennement et réalisé 3 fois par semaine par une infirmière.
- Les agrafes ou les fils seront ôtés par votre médecin traitant ou par une infirmière après +- 20 jours.
- Vous serez revu en consultation par votre chirurgien environ 6 semaines après l'intervention. Votre rendez-vous sera fixé le jour de votre départ ou envoyé à votre domicile.
- Durant cette période, vous respecterez les consignes de votre chirurgien.